



### LE MOT DU MAIRE

#### Les travaux des écoles : c'est parti !

Parce que les conditions d'enseignement nous semblent essentielles pour pouvoir donner à tous nos enfants le maximum de chance de réussir, nous nous attaquons comme promis aux conditions d'accueil des élèves dans nos écoles :

**Accessibilité** : des travaux préparatoires vont démarrer aux vacances de printemps et se termineront cet été afin de rendre accessible à tous les enfants la totalité des locaux de l'école élémentaire. Les aménagements consistent en la création d'un sanitaire PMR (Personnes à Mobilité Réduite) au niveau des classes, l'installation d'un élévateur, l'aménagement de sanitaires PMR dans les sanitaires existants, l'accessibilité de la bibliothèque par l'installation d'une rampe d'accès et la modification des huisseries. Il est également prévu un cheminement extérieur PMR pour se rendre dans les autres locaux du groupe scolaire, qui accueillent les activités du mercredi et les NAP, afin que les enfants en situation de handicap aient un accès illimité à toutes les activités mises en place par la municipalité et l'école. Nous créons par la même occasion des locaux techniques pour les agents d'entretien afin qu'ils aient des conditions de travail décentes.

**Isolation de l'école élémentaire** : cette école a été construite en 1953. Autant vous dire que les normes de l'époque n'étaient pas les mêmes en terme de consommation d'énergie et d'isolation ! Nous allons procéder à l'isolation par l'extérieur de l'école élémentaire et au changement des menuiseries. Des protections solaires type brise-soleil sont prévues en façade.

**Extension de l'école maternelle** : le bâtiment abritant l'école maternelle a été construit à la suite d'un sinistre en 2011. Il s'agit d'un bâtiment de type modulaire. L'extension permettra de regrouper l'ensemble du pôle maternel sur un même site, les classes maternelles étant à ce jour réparties sur ce bâtiment et un autre construit dans les années 1950, situés à quelques dizaines de mètres l'un de l'autre.

Comme vous pouvez le constater, le chantier est important, mais l'avenir de nos enfants est un enjeu primordial que nous nous devons de soutenir le plus possible.

Bien cordialement,

Céline Le Frère - Létolle

#### ENFANCE ET JEUNESSE du 4 au 8 avril 2016



Une semaine multisports sera organisée du 4 au 8 avril, proposant aux adolescents escalade, tennis, tir à l'arc, ping pong, handball.

Les animateurs sportifs accueilleront les jeunes de 10h à 12h et de 14h à 17h. Possibilité de repas.

Renseignements et inscription au 03.23.96.70.45.

#### CCAS

Une sortie pour nos seniors sera organisée le 11 juin 2016 pour le château de Vaux-Le-Vicomte. Départ dans l'après-midi, visite du château suivie d'un dîner aux chandelles. Inscription en mairie.



#### PORTE DE BOURNEVILLE

Les assurances se sont enfin accordées au sujet des travaux de la Porte de Bourneville. Ces tours ne sont pas propriétés de la commune mais nous avons suivi l'affaire de près. Les travaux ont démarré et devraient se terminer d'ici fin avril pour réouverture à la circulation.

# Animations

## Spectacles Cérémonies Expositions

### Samedi 2 et dimanche 3 avril

**MJC • Exposition-vente** par des artistes-peintres amateurs, salle Corot. De 10h à 18h sans interruption. Entrée libre.

### Dimanche 3 avril

**Loto •** L'office de tourisme organise dans ses locaux un loto à 14h30.

### Dimanche 10 avril

**Marché campagnard** dès 8h sur l'île Lamiche.

**Salon de la création de la CCOC •** 61 exposants vous proposeront leurs créations au nouveau gymnase de La Ferté-Milon de 10h à 18h.

*Buvette par le club d'haltérophilie.*



### Dimanche 24 avril



**Exposition automobile •** Le parvis du château accueillera l'association AMB 77, association constituée d'amoureux de voitures de collection.

Vers 10h, les exposants proposeront aux visiteurs de partager des promenades aux alentours (à la discrétion de chaque propriétaire) et ce, jusque vers 11h-11h30.

Ils nous feront le plaisir d'exposer leurs véhicules toute la journée.

*Buvette et petite restauration sur place par l'office de tourisme.*

**MJC •** Randonnée pédestre, rendez-vous à 14h sur le mail.

## VIE RÉGIONALE

### Aide aux transport aux particuliers

Le Conseil Régional a mis en place au 1<sup>er</sup> mars le dispositif d'aide au transport aux particuliers. Concrètement, la Région propose une aide de 20 € par mois pour ceux qui sont obligés de prendre leur véhicule personnel pour aller travailler.

Si vous êtes en CDD, en CDI ou en apprentissage, que la distance pour vous rendre à votre lieu de travail est supérieur à 30 km, que vos revenus sont inférieurs à deux fois le SMIC et que les transports en commun ne vous permettent pas de faire le trajet domicile-travail, cette aide est pour vous.

Pour en savoir plus sur cette mesure et ses conditions d'éligibilité, et déposer votre dossier, rendez-vous sur le site Internet de la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie :

nordpasdecalaispicardie.fr, ou  
appelez le numéro vert mis en place 0800 800 741  
(service et appel gratuits).

# SPORTS

## // TENNIS //

Tournoi interne : le tournoi continue avec vingt joueurs qui se sont affrontés, la finale aura lieu ce mois-ci.

Raquette Junior (débuter la compétition pour des jeunes filles âgées de 12 à 14 ans) : pour une première participation le résultat est encourageant, l'équipe de La Ferté-Milon termine 3<sup>e</sup> de l'Aisne.

Avril, c'est aussi le début des championnats été : pour rappel trois équipes hommes et une équipe femmes sont engagées chez les adultes.

Le dimanche 17 avril, l'équipe 1 se déplace à Coulongs Cohan ainsi que l'équipe 3 à Fère en Tardenois, tandis que l'équipe 2 reçoit l'équipe de Charly.

Côté femmes l'équipe de Laon vient jouer sur nos courts le dimanche 24 avril.

Du côté des jeunes, le club reçoit de nombreuses équipes.

Jeunes et moins jeunes, envie de tester le tennis : il n'est pas trop tard !

*Le bureau du TC*

## // TIR À L'ARC //

Notre jeu d'arc étant en travaux encore quelques temps, nous avons du nous adapter à la fermeture de la salle polyvalente. Nos voisins de Montigny-L'Allier ont eu la gentillesse de nous accueillir en attendant les beaux jours.

La coupe des Picmards aura lieu au jeu d'arc de La Ferté-Milon, le dimanche 24 avril à 14h.

*Archers, je vous salue !*

*Stéphane Cartier au 03.23.55.13.88*

## // LA GAULE MILONAISE //

Nos cartes de pêche sont en vente à l'office de tourisme

**Rappel : même pour les riverains la carte de pêche est obligatoire.**

*Dominique Linotte, trésorier (06.76.25.14.92)*

	CARTES DE PÊCHE 2016	TARIFS
CARTE PERSONNE MAJEURE	Carte annuelle "personne majeure". 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> catégorie - Tous modes de pêche - 4 lignes dans Dpt - 1 ligne autres Dpt	70 €
CARTE INTERFEDERALE 100% RECIPROCAIRE	Carte annuelle "personne majeure". 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> catégorie - Tous modes de pêche - 4 lignes - Pêche dans l'URNE, l'EHO et le CHI dans les lots des AAPPMA partiellement et 100% réciprocaires	95 €
CARTE PERSONNE MINEURE	Carte annuelle "personne mineure". Jeune de 12ans à moins 18 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année. 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> catégorie - Tous modes de pêche - 4 lignes dans Dpt - 1 ligne autres Dpt	16 €
CARTE DECOUVERTE	Carte annuelle "découverte" jeune de moins de 12 ans au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année - Tous modes de pêche	6 €
CARTE DECOUVERTE FEMME	Carte annuelle "découverte femme". Pêche à 1 seule ligne 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> catégorie - Tous modes de pêche	32 €
CARTE JOURNALIERE	Carte journalière disponible du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre. 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> catégorie - Tous modes de pêche. Doit y figurer expressément le jour de validité, 4 lignes dans Dpt - 1 ligne autres Dpt	10 €
PERMIS ETANG		
CARPE NUIT	pour personne majeure doit posséder obligatoirement une carte avec timbre piscicole	100 €
ANNUEL	pour personne majeure doit posséder obligatoirement une carte avec timbre piscicole	45 €
JOURNEE	pour personne majeure doit posséder obligatoirement une carte avec timbre piscicole	10 €
POUR LES ENFANTS ET CONJOINTS ACCOMPAGNANTS pas de permis étang mais il doivent posséder une carte avec timbre piscicole.		

# MILONAIS

## // FOOTBALL AS MILONAISE //

Championnat en cours pour les seniors et vétérans. Nous sommes sur la phase des matchs retour où nous visons le maintien de l'équipe A et la montée de l'équipe B. Les vétérans sont qualifiés pour les quarts de finale de la coupe Élie qui aura lieu en avril.

Pour les seniors, les coupes sont en cours.

Les équipes de jeunes sont de nouveau sur les stades de la région et préparent les tournois de mai, notamment le jeudi de l'Ascension.

Nous rappelons également que nous organisons notre brocante le **dimanche 1<sup>er</sup> mai**. Les inscriptions sont toujours possibles auprès de M<sup>me</sup> Urban Isabelle au 03.23.96.95.17.

*Philippe Gallochat, président*

## // LES BOULES //

**Dimanche 3 avril** : intersociétaires, triplettes mêlées. Redistribution des mises + 100 €.

**Dimanche 17 avril** : ouvert à tous, triplettes formées. Redistribution des mises.

**Samedi 30 avril** : Challenge Martial Dubois, intersociétaires, doublettes mêlées. Lots à tous.

## // L'HALTÉROPHILIE //

Le samedi 12 mars 2016, le C.M.H.M avait engagé trois athlètes pour le Championnat de Picardie Masters : Letombe Sabrina (M -69kg), Chevallier Célia (M -69kg) et Saugout Noëlle (M -75kg) ; et deux athlètes pour les éliminatoires qualificatifs Grand Prix Fédéral et Frances : Andrieux Sylvain (S - 56kg) et Alexandre Tony (S - 77kg).

Letombe Sabrina : championne de Picardie Masters et qualifiée aux Frances Masters.

Chevallier Célia : championne de Picardie Masters et qualifiée aux Frances Masters.

Saugout Noëlle : championne de Picardie Masters et qualifiée aux Frances Masters.

Alexandre Tony : qualifié pour le Grand Prix Fédéral.

Andrieux Sylvain : qualifié pour le Championnat de France Seniors.

*Virginie Andrieux pour le club d'haltérophilie*



## Les délibérations du Conseil Municipal

du 26 février 2016

■ Sollicitation de subvention pour l'aménagement et l'accessibilité PMR du gymnase.

■ Vote favorable à la dévolution des travaux d'aménagement de la voirie autour du gymnase à l'entreprise Terre et Paysages.

■ Sollicitation de subvention pour les travaux d'accessibilité de l'école élémentaire.

■ Vote favorable au remplacement des lanternes rue de la Chaussée afin d'améliorer l'éclairage de la rue et de ses abords. Mise en place de 32 nouvelles lanternes par l'USEDA (coût pour la commune : 28 291,28 €)

■ Vote favorable à l'acquisition d'une parcelle afin de régulariser l'emplacement des chemins d'accès à l'espace cinéraire et au cimetière. Coût pour la commune : 500 € hors frais annexes.

■ Vote favorable à l'acquisition d'un logiciel permettant de dématérialiser les transmissions des actes réglementaires tels que les délibérations, les arrêtés municipaux, le budget... (coût : 216 €)

■ Décision de conclure un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour faire une étude diagnostic du réseau d'assainissement de la commune.

**Prochain conseil municipal : voir les tableaux municipaux**

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet : [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr), rubrique : vie municipale puis comptes-rendus délibérations.



**Une partie de la salle  
polyvalente est fermée  
pour raisons de sécurité.**

## Mobilisation pour le maintien de la ligne SNCF : La Ferté-Milon - Fismes



Il semblerait, que pour des raisons de sécurité, la SNCF ait envisagé de fermer la ligne au transport de voyageurs entre La Ferté-Milon et Reims à partir du 4 avril 2016. Devant cette décision soudaine, des négociations sont en cours. La Région et les élus locaux sont mobilisés. Il s'agit maintenant de vous manifester pour le maintien de cette ligne. Nous vous tiendrons informés des décisions prises.





### croix-rouge française

Des bénévoles de la Croix Rouge tiendront une permanence à la mairie le **12 avril 2016** à partir de 13h30.

En cas de difficultés financières, vous pourrez bénéficier d'une aide alimentaire si vous ne dépassez pas le barème établi.

Vous serez reçu sur rendez-vous uniquement. Présentez-vous à la mairie avant le 9 avril 2016 pour obtenir un rendez-vous.

## CCOC

### Nouveau bac pour la collecte des ordures ménagères résiduelles

La Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon gère la collecte des déchets sur notre territoire. Dans ce cadre elle propose de mettre à votre disposition un bac pour la collecte des **ordures ménagères résiduelles** (en supplément des bacs de tri jaunes et verts), pour le dépôt de vos sacs d'ordures ménagères. Attention il y a un nombre de bacs limité, les premiers inscrits seront les premiers servis.

L'acquisition du bac se fait par inscription auprès de la mairie (**jusqu'au 15 avril 2016**), muni de votre nom, de votre adresse, du nombre de personnes composant votre foyer, ainsi que des numéros figurant sur vos bacs de tri jaunes et verts (sous la poignée), dans le but d'une mise à jour des données, sous réserve que vous ayez de la place pour le ranger. En effet aucun conteneur ne doit être stocké sur la voie publique. Le bac de collecte des ordures ménagères sera attribué avec un numéro d'identification à chaque habitation.

Les bacs restent la propriété de la Communauté de Communes et doivent être laissés à l'habitation en cas de déménagement, propres et en bon état. Le nombre étant limité les foyers disposant déjà d'un bac "conforme" à roulettes et à poignée peuvent garder leur bac et ne pas prendre celui proposé. Cette opération est réalisée pour améliorer les conditions de travail de nos éboueurs afin qu'ils n'aient pas à porter de charges trop lourdes.



## Cinéma

Vous trouverez le programme complet sur le site [allocine.fr](http://allocine.fr) et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

## Services Publics



Gendarmerie de Villers-Cotterêts : 03 23 76 46 17

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

### Mairie de La Ferté-Milon

29 rue de la chaussée 02460 La Ferté-Milon

Horaires d'ouverture :

Tél. 03.23.96.70.45

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15

Vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil) contactez le : 06.30.75.44.56.

### "Roule bout'chou" Halte garderie

Mardi et jeudi de 8h45 à 16h45

### Vestiaire - CCAS

(ouvert à tous)

Jeudi 28 avril 2016

1, rue Saint-Lazare

### C.P.A.M (Sécurité Sociale)

Jeudi de 9h à 12h CCAS Neuilly-Saint-Front  
du lundi au vendredi de 7h45 à 12h  
Villers-Cotterêts

### Assistante sociale

Mardi 12 avril 2016 de 14h à 16h30  
à la mairie de La Ferté-Milon  
ou contacter le 03.23.83.85.06

### Secours catholique

Lundi 25 avril 2016  
de 14 à 15h 7, rue de la Cité

### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)

Sur rendez-vous au 0800.225.922 en mairie

### Mission locale

Lundi 4 avril 2016  
de 14h30 à 16h30  
Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie

### Conciliateur de justice

Renseignements au 06.31.29.80.54

### Permanence urbanisme

Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45, en mairie

### Ordures ménagères

Mardis 5-12-19-26 avril 2016

Vendredis 1<sup>er</sup>-8-15-22-29 avril 2016

### Papiers/emballages

Vendredis 1<sup>er</sup>-8-15-22-29 avril 2016

### Verre

Jeudi 12 mai 2016 (toutes les 6 semaines)

### Benne de collecte des déchets verts

Aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast,  
le lundi de 9h à 12h et le samedi de 14h à 17h.

Un ramassage est organisé pour les personnes remplissant les trois conditions suivantes : mobilité réduite, vivant seule et sans véhicule.



**NOUVEAUX HORAIRES TOUTE L'ANNÉE** • La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (sous réserve de fermeture les jours fériés).

## transports

### Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 21 et 28 avril 2016, départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts. Prix du billet : 2,80 €.

Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé • Rédaction : H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr) • Imprimé sur matériel RISO • IPNS - Mairie de La Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.